



SELECTION PROFESSIONNELLE D'ACCES AU GRADE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

Ville de LYON - Session 2017

P.V d'audition du 11 mai 2017

L'an deux mille dix- sept, le 11 mai à 15h00 s'est réunie à Sainte Foy-lès-Lyon, la commission d'évaluation mise en place au titre de l'année 2017 par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon conformément à la convention signée avec la Ville de Lyon, pour l'organisation d'une session de sélections professionnelles d'accès au grade d'attaché territorial.

Les 4 emplois ouverts étaient définis comme suit :

- Responsable de l'information, Auditorium, Orchestre National de Lyon : 1 emploi
- Chargé de communication, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation : 1 emploi
- Chargé de production, Auditorium, Orchestre National de Lyon : 1 emploi
- Attaché de presse, Musée des Beaux-Arts : 1 emploi

La commission a été constituée conformément aux dispositions du décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié.

Etaient présents les membres désignés par arrêté n°2017-348 et arrêté modificatif n° 2017-384 devant procéder à l'audition des candidats dont le dossier a été déclaré recevable, en vue d'apprécier leur aptitude à exercer les missions du cadre d'emplois des attaché territorial auquel la sélection professionnelle donne accès :

- Eliane COUTURIER, chargée de mission, expertise concours, désignée par la Présidente du cdg69, présidant la commission,
- Claude GARNIER, personne qualifiée désignée par la Présidente du cdg69,
- Eric SEGURA, fonctionnaire de catégorie A de la Ville de Lyon.


L'audition d'une durée de 30 minutes consiste en un entretien à partir du dossier remis par le candidat au moment de son inscription et ayant pour point de départ un exposé de 10 minutes de l'intéressé sur les acquis de son expérience professionnelle.

Le dossier mentionné précédemment comporte une lettre de candidature et un curriculum vitae. Tout élément complémentaire permettant à la commission d'apprécier le parcours professionnel du candidat, tels que ses titres, attestations de stage, de formations, de travaux ou d'œuvres, peut être joint au dossier.

Après étude des dossiers et audition des cinq candidats inscrits, la commission a déclaré l'aptitude de quatre d'entre eux à être intégrés au grade d'attaché territorial.

La liste d'aptitude arrêtée à 4 agents et établie par ordre alphabétique est jointe en annexe.

La séance a été levée à 18 h 40

La présidente de la commission désignée par la Présidente du cdg69	La personnalité qualifiée désignée par la Présidente du cdg69	Le fonctionnaire de catégorie A de la Ville de Lyon
Eliane COUTURIER 	Claude GARNIER 	Eric SEGURA 

LISTE D'APTITUDE ÉTABLIE À L'ISSUE DES AUDITIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DES
SÉLECTIONS PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LOI N°2012-347 DU 12 MARS 2012

Ville de LYON - Session 2017

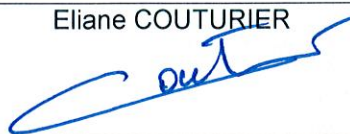
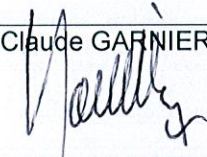

Auditions du 11 mai 2017

Accès au grade d'attaché territorial

Après étude des dossiers et audition des cinq candidats inscrits, la commission a déclaré l'aptitude à être intégrés au grade d'attaché territorial de quatre d'entre eux.

La liste d'aptitude arrêtée à 4 agents est établie par ordre alphabétique comme suit :

BONNEVIALE	Marie-Marc	née le 21/07/1968
FRA	Jean-Baptiste	né le 21/07/1983
LEFRANC	Magali	née le 14/05/1981
MANUEL DE CONDINGUY	Sylvaine	née le 20/11/1971

La présidente de la commission désignée par la Présidente du cdg69	La personne qualifiée désignée par la Présidente du cdg69	Le fonctionnaire de catégorie A de la Ville de Lyon
Eliane COUTURIER 	Claude GARNIER 	Eric SEGURA 

Liste affichée le

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant sa publicité.